



# IL EST TEMPS

DE FAIRE DE L'ACCÈS POUR TOUS  
À **L'ÉNERGIE** PAR DES SOLUTIONS  
DÉCENTRALISÉES ET DURABLES  
**UNE RÉALITÉ**

*VISION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET  
DES COMMUNAUTÉS LOCALES CONGOLAISES*

**Mai 2022**



# TABLE DE MATIERE

|             |  |           |
|-------------|--|-----------|
| <b>I.</b>   | <b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>II.</b>  | <b>CONTEXTE.....</b>   | <b>6</b>  |
|             | <b>Méthodologie : .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>III.</b> | <b>PRIORITES ET VISION DE LA SOCIETE CIVILE ET DES<br/>COMMUNAUTES CONGOLAISES POUR L'ACCES A L'ENERGIE.....</b>   | <b>9</b>  |
|             | <b>1e Exigence</b> : Assurer que d'ici 2030, toute la population ait accès à l'énergie à un niveau minimum 1 ou 2, et qu'au moins 50% ait accès à une électricité égale ou supérieure au niveau 3.....         | 13        |
|             | <b>2e Exigence</b> : Garantir une électrification qui favorise effectivement le développement socio-économique et le bien-être des communautés.....  | 15        |
|             | <b>3e Exigence</b> : Mettre en place une politique sociale et économique, notamment à travers les financements d'initiatives d'électrification rurale. ....  | 17        |
|             | <b>4e Exigence</b> : Privilégier les solutions à moindre coût: les énergies décentralisées et diversifiées.....  | 19        |
|             | <b>5e Exigence</b> : Désinvestir des combustibles fossiles et prioriser les sources de production à faible émission de carbone.....  | 21        |
|             | <b>6e Exigence</b> : Adopter des stratégies durables pour la cuisson propre.....   | 23        |
|             | <b>7e Exigence</b> : Adopter et respecter des critères de développement pour tout projet énergétique.....  | 24        |
|             | <b>8e Exigence</b> : Améliorer le fonctionnement du secteur de l'électricité au plan institutionnel, légal et opérationnel en tenant compte de la décentralisation énergétique et des politiques connexes..... | 25        |
|             | <b>9e Exigence</b> : Renforcer les capacités des acteurs aux niveaux local, provincial et national pour une gestion décentralisée du secteur.....  | 26        |
| <b>IV</b>   | <b>Conclusion .....</b>  |           |
|             | <b>Erreur ! Signet non défini.</b>   | <b>27</b> |

## LISTE DES ABREVIATIONS

ANSER Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain

ARE Autorité de régulation du secteur de l'électricité

CDN Contributions déterminées au niveau national

CLIP consentement préalable, libre et éclairé

CORAP Coalition des Organisations de la société civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique

DSRP stratégie de réduction de la pauvreté,

EDC Électricité du Congo

ETD entités territoriales décentralisées

GPL Gaz de Pétrole Liquéfié

MCH microcentrales hydroélectriques

MRHE Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité

ODD objectif de développement durable

PNE Politique National Énergétique

RDC République Démocratique du Congo

SE4All Sustainable Energy for All

SOFIA Salvatorian Office for International Aid

## Résumé exécutif

La République Démocratique du Congo (RDC) regorge de potentialités énergétiques abondantes sur toute l'étendue de son territoire et bien que la Constitution garantisse l'accès à l'énergie comme droit fondamental, seulement 9% de sa population a accès à l'électricité. Même pour celle-ci, cet accès reste irrégulier et peu fiable: une réalité mise en évidence, notamment, par les coupures de courant fréquentes. Cela présage mal pour la capacité du pays à réaliser le 7e objectif de développement durable (ODD)<sup>1</sup>, qui garantit l'accès pour tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, et à un coût abordable. Il est temps que la situation change et que le droit constitutionnellement reconnu d'accès à l'électricité, soit concrétisé.

En 2021, douze organisations de la société civile congolaise se sont engagées aux côtés des communautés locales pour définir leur vision en rapport avec le développement du secteur de l'énergie. Pendant une période de trois mois, 120 forums communautaires ont été organisés, 24 consultations ont été menées dans 24 villes du pays, mobilisant plus de 4300 personnes sur toute l'étendue du territoire national.

Les forums communautaires et consultations ont relevé des méfaits que le manque d'accès à l'électricité engendre dans la vie quotidienne des Congolais, à savoir : l'insécurité favorisée par le manque d'éclairage public ; les problèmes de santé des femmes et des enfants suite aux effets nocifs de la fumée causée par la dépendance au charbon de bois et au bois de chauffe pour la cuisson ; l'inaccessibilité aux meilleurs soins de santé ou d'éducation suite au manque d'électricité ; ainsi que l'impossibilité de jouir des opportunités économiques qu'offre l'électrification. Les communautés locales et les organisations de la société civile ayant participé à ces réunions, ont catégoriquement déploré l'accès dérisoire à l'électricité et ont défini neuf exigences qui mettent en évidence leurs priorités pour l'avenir énergétique de la RDC et pour la réalisation de leur droit d'accès à l'électricité. Il s'agit de:

- L'accès pour tous à une électricité durable, fiable et abordable d'ici à 2030
- Garantir une électrification qui favorise effectivement le développement socio-économique et le bien-être des communautés
- Mettre en place une politique sociale et économique, notamment à travers les financements d'initiatives d'électrification rurale
- Privilégier les énergies renouvelables à faible coût, décentralisées et diversifiées

---

<sup>1</sup> En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». Les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés couvrent l'intégralité des enjeux de développement tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture, et l'éducation.





## Contexte

Lors du 1er Forum sur l'Énergie tenue à Matadi en août 2019<sup>2</sup>, le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a promis « *l'accroissement du taux de desserte à 30%, à l'horizon 2030* ». Toutefois, cette promesse semble illusoire compte tenu de l'insuffisance des investissements pouvant traduire cette ambition dans la réalité. Pourtant, la Constitution garantit l'accès à l'énergie comme droit fondamental.<sup>3</sup> L'absence d'une planification énergétique solide et d'une priorisation des besoins des populations font que certaines provinces n'ont accès ni à l'électricité, ni à une cuisson propre, et le coût de la consommation d'énergie reste hors de la portée des ménages. Cela, malgré les vastes potentialités en sources d'énergie renouvelables sur l'ensemble du territoire national.

En milieu rural, tout comme dans certains milieux urbains et périurbains, un taux d'accès de moins de 1% fait de l'électricité un rêve pour les consommateurs vivant dans ces lieux. C'est le cas, par exemple dans les provinces de Sankuru, de la Lomami, de la Mongala et du Haut-Lomami, du Grand Équateur et du Grand Bandundu, où les personnes consultées ont dénoncé l'instabilité dans la fourniture en énergie électrique et de délestages réguliers.

L'absence d'accès à l'électricité fait que la biomasse représente 94% des sources d'énergie primaires utilisées par les Congolais<sup>4</sup>, faisant du pays un des deux plus grands consommateurs de biomasse comme source d'énergie sur le continent africain. Cette dépendance démesurée à la biomasse a des impacts négatifs dans le quotidien de la population, surtout les femmes qui subissent les conséquences sanitaires de la pollution d'air.

**« Le manque de courant est à la base de nos souffrances quotidiennes et nous contraint à la déforestation, qui est l'unique source de revenus de nos ménages. Nous n'avons pas d'autre choix ».**

*témoignage d'une participante aux consultations dans le Grand Bandundu*

<sup>2</sup> Disponible sur le site : <https://www.presidence.cd/uploads/files/cfc87412e8dc3161954e5b997eda92bc.pdf>

<sup>3</sup> L'article 48 de la Constitution du Congo (2005) prévoit que « Le droit à un logement décent, le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique sont garantis ».

<sup>4</sup> Resources Matters, « Électrification du Congo : A la recherche des pistes de solution », 2020. Disponible sur le site : [www.resourcematters.org](http://www.resourcematters.org)

Lorsque le Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité (MRHE) a lancé un processus d'élaboration d'une Politique National Énergétique (PNE) en juin 2020 avec l'appui financier de ses partenaires internationaux, une douzaine d'organisations de la société civile membres de la Dynamique POLE<sup>5</sup>, réparties dans tout le pays, ont mis en place un processus pour construire une vision de la société civile et des communautés locales sur l'avenir énergétique qu'elles souhaitent voir en RDC à l'horizon 2030.

Le processus mis en place a favorisé des discussions et des débats autour du dysfonctionnement institutionnel du secteur et des lacunes du cadre légal qui nécessitent des réformes sérieuses pour répondre aux différents déficits réglementaires. Les débats ont fait ressortir le besoin de la participation citoyenne et le rapprochement des régulateurs et des acteurs locaux à travers l'élaboration des plans durables d'électrification provinciale. Dans le but d'améliorer la bonne gestion des ressources énergétiques du pays et d'aboutir à l'électrification des provinces, les participants ont demandé plus d'engagement concret du MRHE pour renforcer les capacités de toutes parties prenantes en provinces. Le processus a également abouti à la définition d'exigences, fondées sur une vision et un ensemble de valeurs qui placent les besoins de la population congolaise au centre de l'avenir énergétique du pays.



---

<sup>5</sup> Pour la liste complète des organisations membres, voir page 14.

## Méthodologie

Les forums et consultations organisées par les douzes organisations membres de la Dynamique POLE, sous la coordination de la Coalition des Organisations de la société civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP), ont été tenues dans les 11 provinces de la RDC suivant l'ancienne configuration. Dans un premier temps, les forums communautaires d'un jour ont été tenus dans 120 localités dans le but de développer un état des lieux sur la situation d'accès à l'énergie selon différentes couches sociales au niveau de la base, et pour permettre aux populations de désigner des délégués pouvant les représenter dans les ateliers de consultation. Ce processus a mobilisé directement plus de 3 600 représentants communautaires, que ce soit du secteur de la santé et de l'éducation, des leaders religieux, des acteurs économiques locaux, des représentants des institutions du secteur de l'électricité, parmi tant d'autres.

Par la suite, les membres de la Dynamique POLE ont mené des ateliers de consultation de trois jours dans 24 villes<sup>6</sup>, où au moins 720 participants ont été conviés. On trouvait parmi eux des membres de communautés à la base, d'ONG du secteur des droits humains et de l'environnement, des journalistes, des représentants du gouvernement provincial, et des acteurs privés (promoteurs indépendants et investisseurs privés), des représentants de confessions religieuses et d'institutions académiques, ainsi que des acteurs du secteur de la santé.

La diversité des acteurs impliqués dans les forums communautaires et les consultations répondait à la nécessité d'inclure un grand nombre de couches sociales dans la définition d'une vision énergétique commune et qui prend en compte les préoccupations et besoins de chaque province.

De Zongo (Sud-Ubangi), en passant par Lodja dans le Sankuru, jusqu'à Tshikala dans le Lualaba, les participants ont applaudi le processus mis en place par la société civile, déclarant que c'était la première fois qu'ils étaient associés à des discussions sur l'avenir énergétique du pays. Ils ont exprimé leur souhait que ces cadres de dialogue demeurent permanents, et ce, dans le souci de contribuer à l'avenir énergétique du pays.



<sup>6</sup> Il s'agit de Kinshasa, Matadi, Kisantu, Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Kasaji, Kasongo, Kindu, Gemena, Mbandaka, Uvira, Bukavu, Goma, Beni, Isiro, Buta, Kikwit, Bandundu ville, Mbuji Mayi, Lodja, Kananga, et Tshikapa.



## **Priorités et vision de la société civile et des communautés congolaises pour l'accès à l'énergie**

Les organisations de la société civile et les communautés consultées à travers le pays ont exprimé une demande urgente d'électrifier les ménages congolais. Pendant trop longtemps, les rares développements énergétiques du pays ont donné la priorité aux besoins énergétiques de l'industrie et des marchés d'exportation sans contribuer de manière significative à l'amélioration de l'économie à partir de la base.

De ce fait, de la cité de Kasangulu à celle de Dilolo en passant par les villes de Kindu, Mbuji-Mayi et Uvira, les participants n'ont cessé de réclamer:

*L'accès à une énergie durable, abordable, sans coupure intempestive, et qui répond aux besoins quotidiens des ménages!*

Dans le Haut Katanga, les participants ont exprimé leur impatience en demandant pourquoi il faudrait se fixer un objectif à l'horizon 2030 (une échéance souvent citée dans le cadre des initiatives internationales telles que SE4All (Sustainable Energy for All) qui fixe un objectif d'accès pour tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable d'ici 2030<sup>7</sup>. Selon eux, les besoins existent *aujourd'hui* et le changement est voulu *aujourd'hui*. D'autres ont déclaré ne pas avoir accès à l'électricité, et ont dénoncé le fait que les lignes électriques à haute tension passent au-dessus de leurs quartiers et de leurs provinces pour alimenter les sites miniers, sans approvisionner les communautés en électricité, les privant de ce moteur de développement très important.



<sup>7</sup> SE4All est un programme mis en place en 2012 par le Secrétariat Général des Nations Unies pour faciliter la réalisation coordonnée et accélérée du 7e Objectif de Développement Durable (ODD) qui est décrit à la note 1.

Plusieurs participants aux foras communautaires et aux consultations ont fait état des graves conséquences du quotidien sans accès à l'électricité, sur les droits humains de la population. Les divers exemples ressortis dans les villes et localités suivantes illustrent que le manque d'électricité est à la fois une *cause* et un *facteur exacerbant* de la pauvreté.:

## **Gombe-Matadi,**

où, faute d'énergie et surtout suite à l'épuisement progressif du bois de chauffe, les femmes recourent aux babouches usagées et jetées pour la cuisson des *chikwanges*. Les femmes ont dénoncé aussi le fait de devoir avoir recours aux amandes de graines de palmier usées dans certains coins de la ville pour la cuisson. Le cas d'une femme décédée à la suite d'une césarienne pratiquée dans le noir à l'hôpital en raison d'une coupure d'électricité durant deux jours, a souligné l'importance de l'électricité dans la fourniture de services de santé de qualité.



**A Buta dans le  
Bas-Uélé, Libenge  
dans l'Équateur,  
ainsi que dans de  
nombreux autres  
milieux ruraux,**

Où par manque d'électricité,  
L'obscurité la nuit expose les ménages  
aux dangers mortels des serpents qui  
s'infiltrent dans leurs maisons pendant  
la nuit.

## ***Dans les grandes villes comme Kinshasa, Matadi, Lubumbashi, et Goma,***

Les agressions nocturnes dans certains quartiers des zones urbaines et péri-urbaines où règne un climat d'insécurité élevé, sont communes et sont facilitées par le manque d'électricité et d'éclairage public ; un phénomène qui, à Kinshasa, s'appelle « kuluna ».

## ***Kasongo dans le Maniema et dans plusieurs autres localités,***

les élèves utilisent des lampes à huile, appelées communément « Karitori », pour étudier. De plus, les jeunes à la recherche des moyens de survie abandonnent l'école, et se tournent vers l'exploitation de la braise. Ces cas sont fréquents dans les territoires de Mwenga et Walungu.



## ***A Bukavu dans le Sud-Kivu,***

Où l'absence d'accès à l'électricité dans certaines zones a donné lieu à une prolifération de groupes électrogènes (le phénomène « Kigroupé ») qui sont très polluants de l'air et rendent la population dépendante aux combustibles fossiles, bien que le système facilite l'éclairage et alimente les besoins communautaires à faible capacité.

# *Exigences*

Pour remédier à ces déficiences et répondre aux besoins des communautés locales, la société civile et les communautés proposent des pistes de solution formulées sous forme d'exigences.

**Priorités de la société civile congolaise  
pour une politique énergétique nationale**

« La politique doit refléter les réalités du pays :  
Pas une politique sans implication des  
communautés »



## Assurer que d'ici 2030, toute la population ait accès à l'énergie à un niveau minimum 1 ou 2, et qu'au moins 50% ait accès à une électricité égale ou supérieure au niveau 3<sup>8</sup>

Dans le cadre des consultations, les participants ont précisé qu'ils souhaitent un accès à l'électricité qui ne se limite pas au simple éclairage des ménages (*avec des ampoules*). Pour eux, l'électricité doit être suffisamment abondante pour leur permettre d'utiliser les appareils électriques et électroniques tels que le réchaud, la télévision, ou les ordinateurs, afin d'améliorer leurs conditions de vie et pour catalyser le développement local.

*Impact des niveaux 1-2* : Un niveau 1-2 d'accès à l'électricité pour toute la population congolaise aurait un impact très important et apporterait des avantages significatifs pour les populations sur l'ensemble du territoire national. Il existe de nombreux exemples où les ménages ont commencé avec un accès énergétique du niveau 1-2 pour ensuite augmenter leur niveau d'accès à l'électricité au fil du temps (grâce, par exemple, aux panneaux solaires).

**ALTECH** à Mbandaka qui permet aux différentes couches sociales d'accéder à l'électricité à partir des kits solaires individuels autonomes (lampes torches et autres), et en payant à travers un système de prépaiement en électricité (Pay-As-You-Go) selon leurs moyens.

**BBOXX** à Goma, Bukavu et à Kinshasa qui donne la possibilité à des milliers d'utilisateurs de s'équiper d'un système solaire individuel et d'accéder à l'électricité à moindre coût, en payant uniquement pour l'utilisation du panneau, sans obligation de l'acheter.

*Impact du niveau 3 et plus* : Comme première étape à franchir au cours de la prochaine décennie, un accès à l'électricité d'un niveau 3 ou supérieur pour 50% de la population permettrait aux populations locales et aux communautés de jouir d'un niveau d'accès pouvant alimenter des petites entreprises, et de catalyser le développement socio-économique au niveau local. Les participants aux consultations ont fait ressortir plusieurs

<sup>8</sup> Aujourd'hui ceux qui travaillent pour la promotion de l'accès à l'électricité pour tous parlent de « niveaux d'accès » à l'énergie (de 0 jusqu'à 5) : Chaque niveau d'accès correspond à un type d'accès fourni avec une certaine qualité de service (e.g coupure d'électricité, stabilité etc.) et sur une certaine durée d'heures par jour. Le plus d'accès qu'on a à une énergie puissante, stable et fiable, le plus utile l'électricité sera. Globalement, le **niveau 0** correspond à un manque d'accès à l'énergie et l'utilisation à la maison d'appareils avec piles, bougies, lampe à kérosène, etc. Une lanterne solaire, seule, n'est pas considérée comme un accès à l'électricité. Le **niveau 1** réfère à un accès minimal à un éclairage pour une certaine durée de temps, à la recharge d'un téléphone portable et le branchage d'une radio, par exemple. Les **niveaux 2 et 3** réfèrent à un niveau d'accès qui implique plus appareils électriques de moyenne taille (par ex. refroidissement par air, réfrigération, pompe à eau, cuiseur de riz) et les **niveaux 4 et 5** à un niveau d'accès et à des technologies courantes à peu près équivalents à ceux des pays occidentaux, à savoir une puissance permettant d'utiliser la machine à laver, climatiseur, aspirateur et l'accès à des moyens de cuisson non polluants.

exemples de projets énergétiques où le développement local est catalysé et alimenté par des projets d'électrification ambitieux. C'est le cas, par exemple, de:

*Virunga Énergies*, avec trois centrales opérationnelles à Mutwanga, à Matebe à Luviro (et à Rwanguba de plus de 15 MW dont la construction est presque finie, il reste qu'à l'inaugurer) d'une capacité totale de 29,35 MW couvrant le Rutshuru avec une extension de la ligne jusqu'à Goma. Son réseau de distribution alimente 300.000 usagers.

*NURU sarl*, qui a déployé en 2017 à Goma dans la province du Nord Kivu, avec le premier mini-réseau solaire du pays, d'une capacité d'un 1,3 MW. Ce réseau alimente plusieurs quartiers de Goma.

*ELKAP*<sup>9</sup>, un programme d'électrification rurale mené par Salvatorian Office for International Aid (SOFIA) dans le territoire de Kapanga, dans la province du Lualaba avec l'appui de la Commission Européenne, la Province du Katanga et les pères salvatoriens. ELKAP produit 200 kW d'énergie hydroélectrique et gère un réseau d'électricité reliant les villages de Musumba, Ntita et Kapanga avec près de 300 ménages connectés.



<sup>9</sup> <https://elkap.org/index.php?lang=fr#>

**Garantir une électrification qui favorise effectivement le développement socio-économique et bien-être des communautés**

Le développement socio-économique local ne sera possible qu'à travers l'électrification qui offre une opportunité à tous, notamment les couches défavorisées, d'améliorer leurs conditions de vie par l'entrepreneuriat<sup>10</sup>. Inspirées par les exemples d'électrification qui ont permis de catalyser le développement en stimulant l'entrepreneuriat local dans le Lualaba, le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, le Sud-Ubangi, le Kongo central, la Mongala et les milieux péri-urbains de Kinshasa, les communautés et les OSC consultées ont demandé que l'électrification soit accompagnée d'initiatives d'appui à l'entrepreneuriat sur toute l'étendue du territoire national. Pour elles, « *un meilleur accès à l'électricité leur permettrait de lancer de nombreuses activités économiques* ».

Les participants ont parlé de multiples exemples d'entrepreneurs, notamment les jeunes, qui ont pu lancer des activités commerciales avec un accès à l'électricité, qu'il s'agisse de salons de coiffures, de l'ouverture des bars, de la vente des boissons fraîches, d'ateliers de soudure ou de couture.

Dans le cas de Rutshuru, Goma et Nyiragongo aussi, au Nord Kivu, l'arrivée du courant des Virunga a permis de réduire la pauvreté économique dans certains ménages, par le biais de nouvelles activités génératrices de revenus et qui protègent l'environnement telles que des ateliers de soudure électrique, de menuiserie, une usine de fabrication d'emballages biodégradables pour lutter contre les emballages plastiques<sup>11</sup>, des services de stockage frigorifique dans la chaîne des valeurs alimentaires, etc..



<sup>10</sup> Aussi référé comme usage productif

<sup>11</sup> Ces opportunités économiques vertes issues de l'électrification durable aident les ménages à accroître leurs revenus, à investir dans leurs communautés, à lutter contre la dégradation du sol et à augmenter leur pouvoir d'achat.



Les femmes consultées, en particulier, ont affirmé que l'électrification faciliterait plus rapidement leur autonomisation si elles bénéficiaient de mesures d'accompagnement pouvant contribuer à leur développement professionnel. Comme exemple, elles ont cité la participation à des groupes associatifs ou des coopératives, un renforcement de capacités en vue du développement des petites et moyennes entreprises, ainsi que l'accès au financement pour l'acquisition d'équipements électriques pouvant faciliter de nouvelles activités économiques.

Au-delà des opportunités de développement économique, les participants aux consultations ont souligné que l'électrification facilite et améliore les services sociaux, tels que les services de santé ou d'éducation, ainsi que la réduction de l'insécurité par l'éclairage public. Selon eux :

- L'éducation s'améliore considérablement dans les zones nouvellement électrifiées où les élèves peuvent correctement étudier. L'éclairage public à haut rendement améliore les conditions de sécurité publique en contribuant à la réduction de la criminalité et du banditisme en milieu rural et urbain par le phénomène inquiétant dénommé « Kuluna ». Cela a aussi pour effet de créer des conditions plus sûres pour le développement au niveau des municipalités et des zones péri-urbaines.
- Les services sanitaires s'améliorent et sont de qualité supérieure avec l'accès à l'électricité. La communauté de Gombe Matadi au Kongo Central récemment électrifiée par la SNEL, et celle de Tshikapa, électrifiée par Électricité du Congo (EDC), ont constaté une nette amélioration dans les soins de santé administrés localement, à travers notamment, l'établissement d'une banque de sang. D'autres ont souligné une diminution du nombre de décès maternels dans le cadre d'accouchements par césarienne.



***Mettre en place une politique sociale et économique, notamment à travers les financements d'initiatives d'électrification rurale.***

Au regard du déséquilibre entre les investissements engagés en milieux urbains et ceux quasi inexistant dans les milieux ruraux, les participants ont recommandé de mettre urgemment en place des mesures incitatives qui encouragent les investissements dans l'électrification des milieux ruraux défavorisés afin d'atteindre un équilibre d'électrification entre les deux.

Les participants estiment que la plus grande part de la production économique, le développement des capitaux, et la rentabilité des investissements qui visent le développement en général, vont du monde rural vers l'urbain. Cela veut dire que les réflexions visant à développer l'économie et stimuler le développement, devraient partir du niveau rural vers l'urbain. Pour ce faire, ils ont recommandé :

- La mise en place de mécanismes de subventionnement innovants pouvant financer des options énergétiques diverses afin de permettre à la majorité de la population vivant dans les milieux ruraux avec un très faible revenu, d'accéder à l'électricité à un coût abordable.
- L'octroi d'allègements fiscaux et parafiscaux aux investisseurs, pour les encourager à investir dans les milieux ruraux.

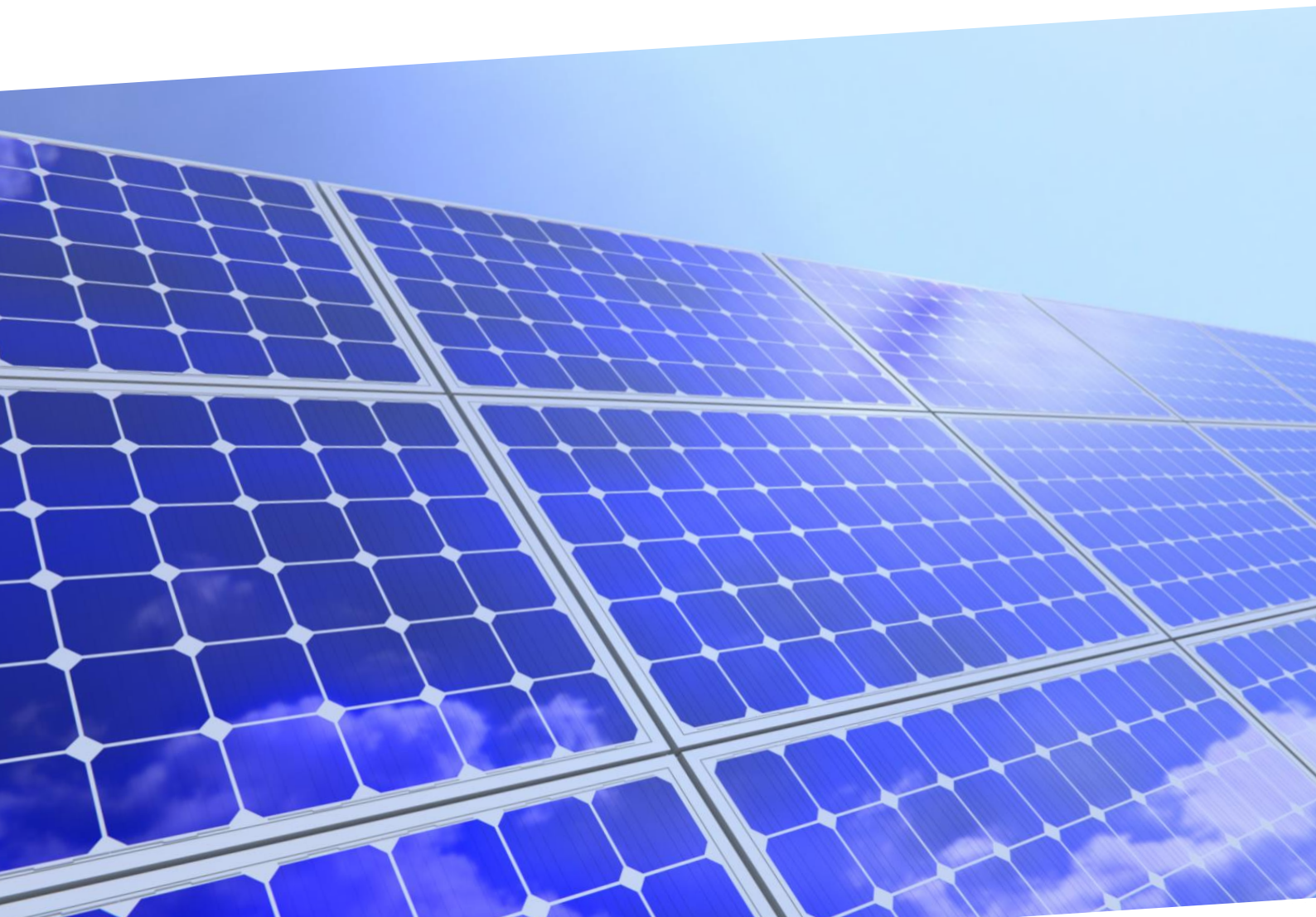
L'inclusivité du processus d'accès pour tous à l'énergie de telle sorte que nul ne soit laissé de côté, y compris les populations les plus pauvres et les personnes vivant dans les milieux ruraux,

ce qui constitue la majorité de la population congolaise.



## La mise en place

- de mécanismes de subventionnement innovants pouvant financer des options énergétiques diverses afin de permettre à la majorité de la population vivant dans les milieux ruraux avec un très faible revenu, d'accéder à l'électricité à un coût abordable.



L'un des moments les plus forts des consultations a tourné autour des échanges sur le vaste potentiel de la RDC en énergie renouvelable dans toutes les provinces et sur les différentes sources d'énergies renouvelables, telles que l'énergie hydraulique, solaire, et éolienne. Les échanges des participants ont démontré, dans leur quasi-totalité, que les objectifs qu'ils se fixent pour l'avenir énergétique du pays et les valeurs qu'ils souhaitent voir reflétées par le secteur (notamment la durabilité, la stabilité et le caractère abordable), seraient mieux servis par des solutions énergétiques renouvelables et décentralisées. Le choix porté vers les énergies renouvelables et décentralisées par les participants cadre aussi avec l'exigence de l'ODD 7 sur l'accès à une énergie abordable, fiable et durable.

Les cartes produites par l'organisation Resource Matters<sup>12</sup> ont illustré pour les participants aux consultations, le fait que la RDC est particulièrement riche en potentialités hydroélectriques et solaires. Le potentiel hydroélectrique est éparpillé à travers toutes les provinces du pays, alors que le potentiel éolien moins important est essentiellement concentré vers la région de l'est et du Katanga. Le potentiel solaire est remarquable et élevé, surtout dans la partie nord et sud-est du pays, en comparaison avec d'autres pays de la région. L'analyse de ces cartes a amené les participants de la province de l'Équateur à affirmer dans une écrasante majorité, qu'il faut : « *valoriser les énergies renouvelables pour notre futur énergétique et plus particulièrement l'énergie solaire et hydroélectrique à travers la mise en valeur des sites potentiels de Lolifa, Bolenge et Loonga dans le territoire d'Ingende* »

Ce vaste potentiel, en plus du fait que les technologies d'énergie renouvelable offrent aujourd'hui le prix le plus compétitif, signifie que la RDC devrait s'efforcer de satisfaire ses besoins de consommation d'électricité au niveau domestique avec des technologies d'énergie 100% renouvelable.

L'alimentation d'autres sous-secteurs, comme celui de la cuisson, avec des énergies non renouvelables doit être soigneusement analysée en termes de coûts et d'avantages à long terme, et une approche transitoire sera bien sûr nécessaire dans le secteur du transport.

Bien que certains progrès aient été réalisés dans le développement de projets en énergies renouvelables et qui répondent aux besoins des communautés congolaises, il est urgent d'encourager et de multiplier des solutions adaptées aux revenus des populations et aux particularités locales, afin de les rendre disponibles à l'échelle nécessaire le plus rapidement possible. Pour les participants, il s'agirait, par exemple, de microcentrales hydroélectriques (MCH) et le solaire photovoltaïque, au regard du faible coût d'investissement, de la courte durée de construction, et des impacts positifs que ceux-ci peuvent avoir sur les provinces et les entités territoriales décentralisées (ETD).

<sup>12</sup> Ces cartes sont disponibles en ligne:

Solaire: <https://mapforenvironment.org/map/view/748/DRC-Solar-Potential#4.57/-3.96/20.940>

Hydro: <https://mapforenvironment.org/map/view/749/DRC-Potential-hydro#4.9/-1.73/26.66>

Éolien/thermique: <https://mapforenvironment.org/map/view/750/DRC-wind-and-Thermal-potential#4.46/-3.65/20.96>

Les arguments selon lesquels les énergies renouvelables sont inefficaces pour le développement des industries à grande échelle sont dépassés. Les avancées technologiques de la dernière décennies ont fait que et les énergies renouvelables sont les options les moins chères, et les expériences internationales comme celle du Costa Rica<sup>1</sup> indiquent qu'une combinaison stratégique d'énergies renouvelables peut fournir une électricité fiable, stable et pérenne qui soutient la croissance économique.<sup>1</sup>De plus, ils ont jugé qu'une telle approche s'alignera plus adéquatement sur les réalités du changement climatique et les impacts futurs du réchauffement de la planète que l'intégrité des modèles énergétiques dépassés tels que les grands barrages. Les projets d'énergie renouvelable décentralisés et à plus petite échelle auraient une empreinte plus faible sur l'environnement ainsi que sur les populations locales, qui sont souvent déplacées par des projets à grande échelle, sans tenir compte de leurs droits.



Pour les participants aux consultations, les grands barrages hydroélectriques sont d'un coût exorbitant et prennent trop longtemps à construire pour servir de solution à l'électrification du pays. L'exemple d'Inga III a servi d'illustration dans la mesure où les coûts de construction s'élèvent à plus de \$14 milliards de dollars (probablement une sous-estimation importante qui n'inclut pas le coût des lignes de transmission), la construction durerait au moins huit ans, et l'électricité produite serait dirigée vers l'exportation et les grands projets miniers au lieu des communautés locales. Par conséquent, les projets hydroélectriques à grande échelle, selon les participants aux consultations, ne constituent pas une priorité dans la mesure où ils ne sont pas en mesure de concrétiser une vision d'accès pour tous à l'énergie d'ici 2030.

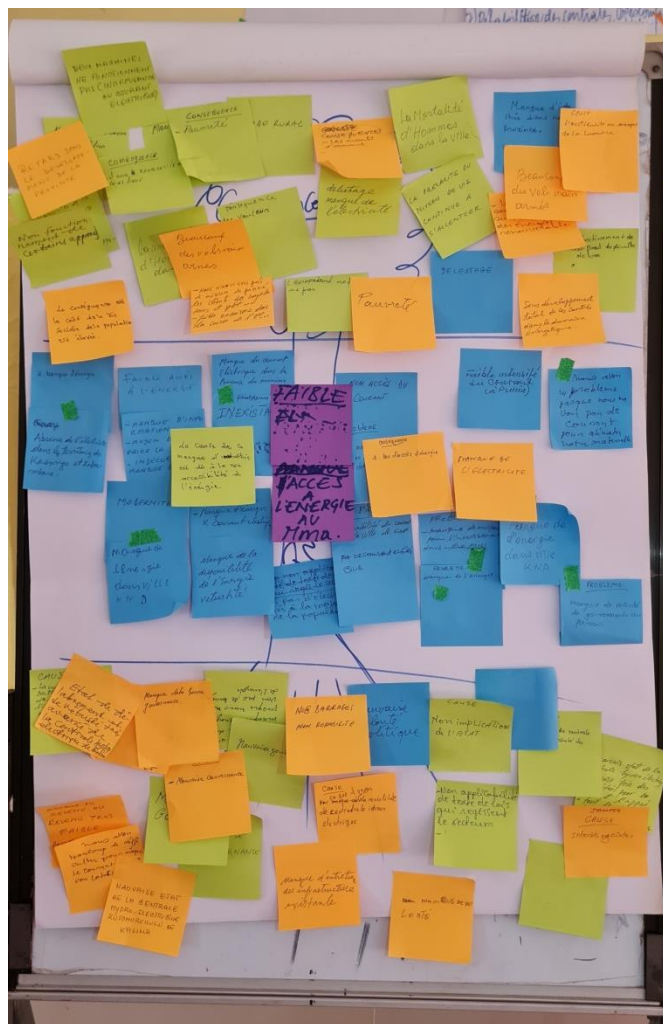
Ils ont, par contre, encouragé la réhabilitation des barrages abandonnés<sup>1</sup> et en état avancé de délabrement pour l'électrification des communautés environnantes. C'est le cas du Maniema, où les participants ont estimé que « plusieurs infrastructures hydroélectriques à l'arrêt (AMBWE, KUNDA, Lokand, Rutshurukuru et Belia), quoique appartenant à des entités privées (sociétés minières et églises catholiques), pourraient desservir sa population en électricité si elles étaient réhabilitées ».

**Désinvestir des combustibles fossiles et prioriser les sources de production à faible émission de carbone**

La grande majorité des personnes consultées, surtout celles où se trouvent les réserves pétrolières telle que le Kongo Central et l'Ituri, n'encouragent pas le pays à se lancer dans le développement d'une énergie avec un futur économique incertain, qui détruit facilement l'environnement, et qui impacte négativement les communautés locales sans résoudre durablement les problèmes d'accès à l'énergie dans le pays. Les participants de la ville de Goma et de Beni ont affirmé que les ressources fossiles sont généralement consacrées à l'exportation et ne contribuent pas durablement au développement interne du pays.

L'exploitation des hydrocarbures prive les communautés locales de leurs moyens de subsistance, donne lieu à l'accaparement et à la spoliation des terres ancestrales, détruit les écosystèmes forestiers, augmente les conflits fonciers, et entraîne des risques sanitaires. D'un point de vue économique, l'un des plus grands risques pour un pays en voie de développement réside dans le caractère non durable de la croissance qui découle de l'exploitation de cette ressource épuisable. En plus, le développement du secteur pétrolier a souvent pour effet de déséquilibrer profondément et durablement les structures productives existantes.

Les communautés consultées ont exprimé des inquiétudes concernant les risques que pose une potentielle exploitation des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz ou le charbon, sur la terre et sur l'eau. Le visionnement d'un film sur l'expérience nigérienne<sup>13</sup> a amené les participants à prioriser des modèles énergétiques plus durables.



<sup>13</sup> Disponible sur le site : <https://vimeo.com/245437629>



Ceux qui s'intéressent au développement des combustibles fossiles de la RDC diront que le secteur générera des emplois et de la croissance économique, et ignorent les appels des communautés, des scientifiques et des dirigeants, y compris du Secrétaire général des Nations Unies qui a déclaré récemment que les combustibles fossiles sont une impasse pour notre planète, pour l'humanité et pour les économies.

Certains continuent de considérer les combustibles fossiles du pays comme un moyen de générer des profits et une croissance économique supposée, tandis que d'autres voient les minéraux de transition du pays comme le cobalt et le lithium, ou ses vastes forêts et ses rivières puissantes, comme des *solutions* au changement climatique. En plus, un bon nombre des réserves de pétrole et de gaz du pays se trouvent dans certaines des régions les plus riches en biodiversité et les plus boisées du pays.

Au vu de l'abondance des ressources naturelles du Congo, il devrait être fondamentalement clair que notre pays peut puiser dans son potentiel d'énergie renouvelable pour favoriser la sécurité énergétique du pays, pour parvenir à l'accès universel à l'électricité et pour créer les emplois verts dont le pays a besoin. Le rôle qu'il joue à l'échelle mondiale ne devrait pas être de développer les énergies fossiles. Il peut s'agir d'un rôle central dans la transition énergétique mondiale mais d'une manière qui ne perpétue pas le bénéfice des ressources au profit de quelques-uns. Au lieu de cela, il doit permettre de privilégier la justice et l'équité pour le peuple congolais.

S'éloigner des combustibles fossiles ne signifie pas perdre une opportunité de développer l'économie du Congo. Il s'agit plutôt d'une opportunité de promouvoir un nouveau modèle de développement économique construit, justement, sur un système énergétique ambitieux et de pointe, qui peut *distribuer les bénéfices* par la *distribution de l'énergie*.

## Adopter des stratégies durables pour la cuisson propre

Les participants aux consultations dans tout le pays, surtout ceux de Kasaji, Dilolo, Kisenge et Malonga ont souhaité voir la RDC, à l'horizon de 2030, enregistrer des avancées significatives dans le développement des options innovantes de cuisson propre, vu l'importance d'une transition énergétique sur le plan environnemental et sanitaire.

Les participants ont fait part des impacts du recours excessif au charbon de bois et au bois de chauffe sur la santé, le développement local, et l'environnement, notamment la pollution de l'air qui présente des risques sanitaires particuliers pour les femmes et les jeunes, souvent responsables de la cuisson dans les ménages. Le temps pris par les femmes et les jeunes filles pour récolter les bois de chauffage prive celles-ci de l'opportunité d'entreprendre des activités telles que les études, les loisirs ou des activités économiques. C'est pour cela que les personnes consultées ont plaidé pour la promotion de différentes options de cuisson propres, abordables, accessibles et adaptées au mode de vie des communautés vivant en milieux périurbain et ruraux afin de diminuer la dépendance au commerce du bois de chauffage et du charbon de bois.

Entre-temps, il a été constaté dans certaines communautés, comme dans le territoire de Madimba, le territoire Mbanza Ngungu, le village de Gombe-Ndima dans le Kongo Central, la disparition du bois énergie à cause de la surexploitation des forêts pour la production du charbon de bois. Dans le nord de l'Équateur qui est couvert en grande partie de savane (Gemena, Bumba, Gbadolite, Lisala), les participants estiment que près de 80% de la population cuisine à la braise, contrairement à la partie sud (Bikoro, Ingende, Basankusu, Bolomba et Boende) où les participants estiment que 90% des habitants utilisent le bois de chauffe. Cet exemple montre à quel point l'absence d'alternatives capables de remplacer la demande de ressources forestières peut détruire les forêts au fil du temps.

Globalement, les participants ont plaidé pour la valorisation de certaines solutions de cuisson rapide. L'exemple de kits biogaz qui utilisent des déchets ménagers pour la production énergétique a été perçu comme une alternative technologique idéale et un outil social pour la cuisson. À long terme, la priorité est l'investissement dans la cuisson électrique avec l'adoption des technologies efficaces qui conservent de l'énergie telles que les plaques chauffantes ou les cocottes minutes dans les ménages.

Pour beaucoup, la cuisson avec le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) n'est qu'une des solutions à court terme, puisque le GPL présente certaines lacunes sur le plan environnemental à long terme, dans la mesure où plus la demande va augmenter, plus il sera question d'accroître la production du pétrole, avec tous les impacts que cela entraîne pour les communautés ainsi que la croissance des émissions de gaz à effet de serre et ses impacts bien connus des combustibles fossiles, sur le changement climatique.

Les populations en général et les communautés locales en particulier doivent participer à la prise de décisions relatives aux questions énergétiques, et leurs droits doivent être pris en compte dans le contexte de tout projet d'infrastructure énergétique. Ces principes découlent de nombreux engagements pris par le pays aux niveaux national, régional, et international.

Nous exigeons que la politique intègre les critères suivants :

- ✓ La participation des communautés touchées ou susceptibles d'être touchées par un projet d'infrastructure énergétique et une garantie de leur droit au consentement préalable, libre et éclairé (CLIP). Il convient à cet effet de souligner le respect des droits des communautés, particulièrement des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables.
- ✓ Les impacts environnementaux et sociaux (en mettant tout particulièrement l'accent sur les femmes) doivent être évalués, rendus publics, la consultation publique pleinement effectuée et l'approbation ne doit être donnée que lorsque l'autorisation du gouvernement est donnée. Si les impacts sont considérés comme graves, en particulier pour les groupes exclus comme les femmes, jeunes et autres, les projets ne doivent pas être autorisés à aller de l'avant si leurs droits ne sont pas correctement définis et garantis.
- ✓ L'information relative aux projets énergétiques doit être disponible dans les langues locales et avec un contenu accessible.
- ✓ Les énergies renouvelables doivent être implantées et construites de manière à réduire les impacts négatifs. Les impacts incontournables doivent être gérées conformément aux normes nationales et internationales.
- ✓ L'analyse des coûts-bénéfices des projets énergétiques doit être menée par des équipes indépendantes et multisectorielles. Les analyses doivent également porter sur d'autres options quant à la façon d'atteindre les objectifs du projet énoncé. Les dimensions climatiques et écologiques devraient être prises en compte dans toute analyse.
- ✓ Un quota précis devrait être réservé à la population congolaise et particulièrement aux communautés locales impactées par les projets énergétiques.



Les participants aux forums communautaires et aux consultations ont recommandé l'édiction d'orientations claires permettant de mettre fin au dysfonctionnement institutionnel actuellement en cours avec une pléthore d'institutions, dont les attributions se chevauchent et empiètent les unes sur les autres sous le regard impuissant des autorités, ce qui rend le secteur moins performant et ingouvernable de façon cohérente. Ils recommandent de :

- Organiser des cadres de concertation de différents acteurs locaux du secteur en vue de doter les provinces de plans d'électrification qui font une meilleure identification des besoins, pouvant permettre aux communautés locales de booster leurs économies, et promouvoir le développement durable à la base.
- Compléter le cadre légal qui requiert non seulement la finalisation des mesures d'exécution de la Loi 14-011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, mais également, l'extension de la réglementation à d'autres sources d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermie etc...).
- Harmoniser ces réformes avec les lois relatives aux facilités douanières, aux hydrocarbures, à la gestion de l'eau, à la libre administration des provinces et aux dispositions légales spécifiques à l'élaboration des études d'impact environnemental et social.
- Garantir la transparence sur les questions clés relatives aux taxes et redevances, contrats d'attribution des marchés, études d'impact environnemental et social, des principaux permis et approbations de projets qui relèvent de l'intérêt public et doivent être accessibles au public avec la plus grande facilité sous peine d'être attaquables ou sous peine de nullité. Afin de lutter contre la corruption et d'encourager la bonne gouvernance au regard de l'afflux des producteurs indépendants d'électricité, en assouplissant les conditions de leur implantation en vue de promouvoir les investissements privés dans le développement des mini-réseaux.
- Mettre en place la surveillance efficace du réseau électrique national pour prévenir et réprimer les actes de sabotage des infrastructures constituant ce réseau (centrales, pylônes, cabines, câbles et lignes), pour améliorer la distribution de l'énergie électrique transportée, en faisant prévaloir les intérêts des populations.
- Harmoniser la vision, politique, et planification énergétique avec les autres stratégies et plans connexes du pays telle que document de stratégie de réduction de la pauvreté (D.S.R.P.), les Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour la réduction des émissions de carbone et la réduction des effets du changement climatique et tous les autres plans sectoriels de programmation gouvernementale et documents de politiques publiques.

## Renforcer les capacités des acteurs aux niveaux local, provincial et national pour une gestion Décentralisée du secteur

Les participants aux consultations ont déploré le manque de capacité et d'information sur les évolutions du secteur énergétique dans les provinces. Par exemple, beaucoup d'acteurs locaux se sont plaints du fait de ne pas connaître l'existence des institutions clés pour l'électrification nouvellement établies telle que l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE) et l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER). Ainsi ils ont recommandé de concrétiser la décentralisation du secteur par :

- L'amélioration des prestations des autorités provinciales face à l'urgence d'électrifier les ETD ;
- La mise en place d'un programme de renforcement des capacités pour former une main-d'œuvre qualifiée dans la conception, le montage et la maintenance des infrastructures énergétiques fiables, propres, abordables et durables du secteur énergétique (production, transport et distribution) ;
- La bonne vulgarisation de la Loi sur l'électricité et la libre administration des provinces ;
- Le rapprochement de l'ARE et l'ANSER avec les provinces, en vue d'améliorer l'accès à l'électricité ;
- L'Institution d'une réglementation facilitant la mise en place des plans locaux d'orientation de l'investissement et de gouvernance énergétiques adaptés au contexte local et soumis à un contrôle technique des autorités. Ces plans établiront des directives d'action des interventions énergétiques avec des obligations sociétales en termes d'adaptation aux besoins des populations, aux investissements et aux plans d'occupation des espaces selon les zones économiques, les habitats, et les particularités environnementales.



# IV

## Conclusion

La réalisation du droit d'accès à l'énergie électrique prévue dans la Constitution et l'atteinte de l'ODD 7 exigent un certain nombre d'efforts par les élus Congolais, pour éviter que pareil objectif ne reste qu'un creux slogan. L'adoption et la mise en œuvre de ces exigences par le gouvernement – à travers les politiques, les institutions et les investissements - permettra l'électrification rapide et moins coûteuse de tous les ménages du pays. L'électrification pour tous, à son tour, va accroître durablement le développement économique local, promouvoir l'autonomisation des femmes, l'accès aux services de santé et la sécurité, lutter contre le changement climatique et faire avancer une transition énergétique juste.

Nous sommes convaincus que l'électrification des communautés congolaises aidera à construire une résilience durable à la pauvreté et à atteindre un développement aux niveaux individuel et communautaire. C'est de cette façon, que la RDC pourra améliorer le quotidien de sa population et se propulser comme un leader et pays solution à l'échelle mondiale.



## Dynamique POLE :

La Dynamique PÔLE est un groupe de 12 Organisations de la société civile congolaises qui œuvrent dans le domaine du plaidoyer pour l'accès pour tous à l'électricité. Son action se fonde sur l'article 48 de la Constitution de la RDC qui prévoit que : « *le droit à un logement décent, le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique sont garantis.* »

Les actions des organisations membres de la Dynamique POLE ont une portée nationale. Elles visent l'amélioration du cadre politique, légal, réglementaire et institutionnel avec comme but de contribuer au développement d'un secteur de l'électricité qui prend en compte les préoccupations de toutes les couches de la population, tant en milieu urbain, rural que péri-urbain.



Localisation des membres et partenaires :

Les organisations membres de la Dynamique POLE sont localisées dans 11 provinces, suivant l'ancienne configuration de la RDC, avec comme ancrage les 24 actuelles provinces

| N°   | Organisation  | Acronyme  | Province             |
|--|---|-----------|----------------------|
| <b>1. Organisations membres</b>  |   |           |                      |
| 1  | Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits Humains  | ACEDH     | Nord Kivu            |
| 2  | Cadre de Concertation Provincial de la société civile du Kasaï Central                              | CCPSC/KC  | Kasaï Occidental     |
| 3  | Cadre de Concertation de la société civile pour les Ressources Naturelle de l'Ituri                 | CdC/Ituri | Ituri                |
| 4  | Centre National d'appui au Développement et à la Participation Populaire                            | CENADEP   | Equateur             |
| 5  | Coalition des Organisations de la société civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique | CORAP     | Kinshasa             |
| 6  | Collectif des Femmes Rurales pour le Développement  | COFERD    | Grand Bandundu       |
| 7  | Corps des Volontaires pour le Développement Durable du Maniema                                      | COVODUM   | Maniema              |
| 8  | Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales pour le Développement/ Kasaï Oriental       | CRONGD/KO | Kasaï Oriental       |
| 9  | Initiative pour la Bonne Gouvernance et les Droits Humains  | IBGDH     | Lualaba (Ex-Katanga) |
| 10   | Initiative pour le Développement Local  | IDEL      | Kongo Central        |
| 11   | Justice Pour Tous   | JPT       | Sud Kivu             |
| 12   | Observatoire d'Études et d'Appui à la Responsabilité Sociétale et Environnementale                  | OEARSE    | Haut Katanga         |
| <b>2. Organisations partenaires basées à Kinshasa constituant le Comité Technique de la Dynamique POLE</b> |   |           |                      |
| 1  | Centre Congolais pour le Développement Durable  | CODED     | Kinshasa             |
| 2  | Energie et Développement Rural  | EDR       | Kinshasa             |
| 3  | Étude d'Impact et des Normes Environnementales  | EIENE     | Kinshasa             |
| 4  | Réveil des Femmes à la Base   | RDF/base  | Kinshasa             |



***Pour tout contact :***

Secrétariat Technique de la CORAP  
Phones : +243811697699  
Email : [Emmamus42@gmail.com](mailto:Emmamus42@gmail.com)  
[corapreforme2014@gmail.com](mailto:corapreforme2014@gmail.com)